



Maman très inquiète suite à un délit de son fils

Par **shonatania**, le **21/01/2009** à **18:52**

Bonjour,
Dans le cadre d'une soirée entre copain à notre domicile alors que nous étions absents, mon fils fait l'objet d'une condamnation de conduite en état d'ivresse de son scooter et de dégradations de biens publiques. Il reconnaît le 1er délit mais affirme ne pas être responsable du 2ème. Lors de son interpellation par les gendarmes, il a donné le nom des 4 autres personnes présentes au moment des faits. Ils furent entendus à leur tour et on fait alliance contre mon fils afin de l'inculper. Ils ont donné comme explication à mon fils qu'ils avaient fait cela pour se venger du fait qu'il avait donné leur nom. Je tiens à préciser que mon fils veut s'engager dans l'armée et être maître chien et que pour cela son casier doit être vierge. Quelles sont les solutions pour lui? Que faire pour qu'il soit entendu dans sa version et comment éviter qu'il soit reconnu coupable de fait dont il n'est pas responsable? est-il possible de faire en sorte que cela ne figure pas sur son casier? S'il est reconnu coupable c'est tout son avenir professionnel qui sera sanctionné. QUE FAIRE? Il passe devant le délégué du procureur le 26.

Par **Tisuisse**, le **21/01/2009** à **18:59**

Bonjour,
Tant que votre fils n'est pas condamné, rien ne figurera sur son casier judiciaire. Vous avez intérêt, si ce n'est déjà fait, à prendre un avocat afin de vous défendre et d'arriver à démonter le faux témoignage.

Par **shonatania**, le **21/01/2009** à **19:14**

Merçi pour votre conseil. J'ai prévenu le gendarme chargé de l'affaire au moment des faits, il était sensé reprendre contact avec nous afin de rajouter cela au dossier mais il n'en a rien fait. Mon fils a même essayé de questionner les autres gamins par SMS afin d'avoir une réponse écrite et de pouvoir la présenter comme preuve. Sans succès. Ils sont méfiants. Je peux garantir qu'ils ont agit ainsi pour se venger car ils ont parler de cela ouvertement devant moi quand mon fils a demandé des explications à l'un d'eux.rnJ'espère juste que la personne qui entendra mon fils le 26 sera à l'écoute et saura faire preuve de jugement et de bon sens. J'arriverai peut-être à mettre en avant son projet professionnel. Il a 17 ans et ce serait dommage que suite à ça ces projets tombe à l'eau. Merçi encore.